

Prix

journalisme en loisir

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR

PROGRAMME

Souvenir

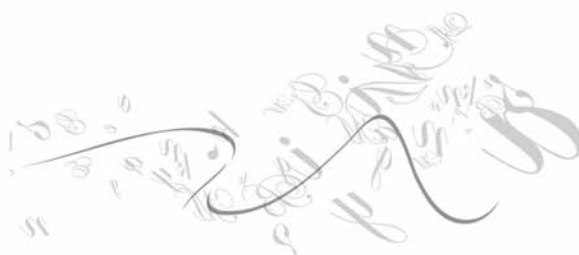
24^e édition

**10 Septembre
2008**

ISBN 978-2-922551-71-6

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, septembre 2008

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, septembre 2008



**CÉRÉMONIE DE REMISE DU
PRIX DE JOURNALISME EN LOISIR**

Présentatrice
Madame *Céline-Marie Bouchard*

Le mercredi 10 septembre 2008
11 heures

Salle John-Molson
Brasserie Molson
Montréal

MESSAGE DU CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR



Depuis maintenant 24 ans, vous êtes de nombreux fidèles à participer au Prix de journalisme en loisir. Au nom du Conseil québécois du loisir, je vous dis merci. Merci de permettre à la population de mieux connaître la multitude d'activités de loisir offertes au Québec. Merci de faire ressortir au quotidien les bienfaits du loisir, tant sur le plan social, culturel qu'économique. Merci à vous tous, journalistes permanents ou pigistes, rédacteurs en chef, directeurs de l'information, réalisateurs et producteurs qui avez soumis des candidatures à cette 24^e édition du Prix de journalisme en loisir.

Nous souhaitons remercier également les membres du jury, présidé par monsieur Pierre Sormany, rédacteur en chef, direction des enquêtes, documentaires et affaires publiques à la Société Radio-Canada. Avec professionnalisme et sans parti pris, ils ont analysé plus d'une centaine de documents qui ont été soumis au Prix de journalisme en loisir 2008.

En terminant, nous tenons à remercier pour leur soutien financier le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que Molson, commanditaire fidèle depuis les débuts et hôte de la remise annuelle du Prix.

Félicitations à vous tous!

A handwritten signature in cursive script that reads "Michel Beauregard". The signature is written in black ink on a white background.

Michel Beauregard
Président

MESSAGE DE MOLSON



Par son appui au Prix de journalisme en loisir, Molson rend hommage depuis plus de vingt ans aux journalistes qui nous font découvrir mille et un petits bonheurs.

Ce partenariat s'inscrit dans une tradition bicentenaire chez Molson de redonner à la communauté et de s'impliquer dans les milieux où nous vivons, travaillons et exerçons nos loisirs.

À cet égard, le sport amateur et les loisirs constituent pour nous un engagement prioritaire.

C'est donc avec un plaisir renouvelé que Molson s'associe cette année encore à ceux et celles qui, par l'excellence de leur travail journalistique, contribuent au rayonnement des activités récréatives et sportives dans la population.

Merci de nous faire part de vos découvertes et de partager avec nous votre amour du métier.

Félicitations à tous les finalistes !

A handwritten signature in cursive script that reads "Marieke Tremblay".

Marieke Tremblay

*Vice-présidente, Affaires corporatives
Molson Canada*



Organisé par le Conseil québécois du loisir, le Prix de journalisme en loisir vise à reconnaître l'excellence du travail des journalistes. Ces derniers contribuent à faire mieux connaître l'apport des intervenants associatifs dans le domaine du loisir, la diversité des pratiques de loisir, notamment sur les plans individuel, social, culturel, environnemental et économique.

Pour chacune des cinq catégories, Radio, Télévision, Quotidiens, Hebdomadaires locaux et régionaux et Périodiques, le lauréat du premier prix reçoit une bourse de 1 000 \$; une bourse de 200 \$ est remise au gagnant du deuxième prix et une bourse de 100 \$ au troisième prix. Dans le cas d'une mention du jury, la bourse accordée est de 250 \$.

Le jury est composé de quatre représentants des médias et un du milieu du loisir. Le jury évalue les documents en fonction des critères suivants : recherche; originalité du sujet; diversité des sources; qualité de l'écriture; et l'apport à une meilleure connaissance du loisir.

La tenue du Prix de journalisme en loisir permet de signaler à la communauté en général et à celle des médias en particulier, l'importance du travail de ces relayeurs de l'information.

Le Conseil québécois du loisir est heureux de pouvoir compter sur Molson, son fidèle commanditaire depuis 24 ans, ainsi que sur ses partenaires, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

LE JURY

Le jury est indépendant et est composé majoritairement de journalistes.



Le président du jury, monsieur Pierre Sormany.
Rédacteur en chef, direction des enquêtes, documentaires et affaires publiques
Société Radio-Canada.

Diplômé en physique à l'Université Laval, journaliste depuis plus de 30 ans (au Soleil de Québec, au Jour de Montréal, dans de nombreux magazines et à la télévision), ex-directeur et rédacteur en chef de la Revue Commerce, chercheur et scénariste de la série documentaire Steinberg qui lui a valu trois prix Gémeaux en 1996, Pierre Sormany est présentement rédacteur en chef à la direction des enquêtes, documentaires et affaires publiques à Radio-Canada. Il enseigne le journalisme à l'Université de Montréal depuis 1979.

**Monsieur
Stéphane Poisson**

Directeur de
l'information
Transcontinental -
Groupe des
journaux
Québec-Ontario



**Madame
Maryse Guénette**

Journaliste
indépendante

**Monsieur
Marc Gauthier**

Journaliste à la
salle des nouvelles
CBOF Première
Chaîne FM 90,7
Radio-Canada
Ottawa



**Monsieur
André Olivier**

Nouveau retraité.
Ancien directeur
Service des loisirs
et de la culture
Centre
communautaire
intergénérationnel
d'Outremont

PROGRAMME

Mot de madame **Marie-Hélène Lagacé**, Chef,
Relations publiques, Molson

Mot de monsieur **Michel Beauregard**, président,
Conseil québécois du loisir

Mot de monsieur **Claude Robillard**, secrétaire général,
Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

CATÉGORIE «HEBDOS LOCAUX ET RÉGIONAUX»

Finalistes :

Monsieur **Sylvain Daignault**, *Le Soleil du samedi* (Châteauguay)

Monsieur **Mathieu Gobeil**, *L'Exemplaire* (Université Laval)

Madame **Marie-Eve Veillete**, *L'Hebdos Mékinac des Chenaux*

Mot de madame **Lynda Fortin**, directrice de la diffusion, de la formation artistique et des programmes jeunesse, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

CATÉGORIE «RADIO»

Finalistes :

Monsieur **Cédric Chabuel**, *Première Chaîne de Radio-Canada*

Madame **Ania Kazi**, *Première Chaîne de Radio-Canada*

Monsieur **Étienne Leblanc**, *Première Chaîne de Radio-Canada*

Mot de monsieur **Claude Mailhot**, sous-ministre adjoint, direction du loisir, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Lecture par madame **Mélanie Drapeau**.

CATÉGORIE «QUOTIDIENS»

Finalistes :

Madame **Sara Champagne**, *La Presse*

Monsieur **Jean-Sébastien Gagnon**, *La Presse*

Monsieur **Christian Geiser**, *La Presse*

Mot de monsieur **Pierre Sormany**, président du jury.

CATÉGORIE «TÉLÉVISION»

Finalistes :

Monsieur **François Coulombe-Giguère**, *Vox Québec*

Madame **Sylvie Fournier** et monsieur **Léon Laflamme**,
Radio-Canada

Messieurs **Alain Gravel** et **Georges Amar** et

madame **Marie-Claude Pedneault**, *Radio-Canada*

Madame **Julie Larouche**, *Radio-Canada Saguenay - Lac St-Jean*

Monsieur **François Sanche**, *Radio-Canada*

Mot de monsieur **Michel Beauregard**, président,
Congrès mondial du loisir Québec 2008

CATÉGORIE «PÉRIODIQUES»

Finalistes :

Madame **Marie-Eve Cousineau**, *Affaires Plus*

Monsieur **Simon Diotte**, *L'actualité*

Monsieur **Jean-Benoît Nadeau**, *L'actualité*

Acclamation des lauréats

12 h 30 Goûter dînatoire

PRÉSENTATION DES FINALISTES DE LA 24^E ÉDITION

HEBDOS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Sylvain Daignault – *Le numérique a changé la vie des photographes du dimanche* a paru dans *Le Soleil du samedi* (Châteauguay). Avec l'arrivée des appareils photographiques numériques, les choses ont radicalement changé. Monsieur et Madame Tout-le-monde triment souvent leur appareil, impriment eux-mêmes leurs photos, les regardent sur l'écran de leur ordinateur ou les envoient sur un serveur et les partagent avec le monde entier. Sylvain Daignault a débuté sa carrière à *L'Information régionale* de Châteauguay devenu *Le Soleil du mercredi*. Il écrit également dans *Le Soleil du samedi*.

Mathieu Gobeil – *La chasse au trésor au XXI^e siècle* a été publié dans *L'Exemplaire*, le journal-école du Département d'information et de communication de l'Université Laval. Avec la popularité du géocaching, un nombre grandissant de passionnés de nouvelles technologies troquent leur écran d'ordinateur pour le GPS. En pleine croissance, le géocaching compte plus de 3 000 adeptes au Québec. Que ce soit en ville ou en forêt, la promesse d'un trésor, même symbolique, les pousse à partir à l'aventure. Mathieu Gobeil a travaillé notamment au magazine de rue *la Quête* à Québec ainsi qu'au *Quotidien* et au *Progrès-Dimanche*.

Marie-Eve Veillette – *À plein gaz dans le ciel* a été publié dans *l'Hebdo Mékinac des Chenaux* (Saint-Tite). Quelque 600 adeptes québécois du paramoteur, un parapente motorisé, ont la chance de conquérir le ciel à peu près n'importe où, n'importe quand, été comme hiver. Les adeptes ont vraiment la sensation de voler. Ce sport aérien peu coûteux est très sécuritaire puisque le paramotoriste est accroché à un parachute. L'engouement pour ce sport explose partout au Québec. Marie-Eve Veillette occupe le poste de rédactrice en chef de *L'Hebdo Mékinac des Chenaux*.

RADIO

Cédric Chabuel – *Vinyle fétiche* a été diffusé entre autres à l'émission de musiques émergentes *Bande à Part* sur Espace Musique à Radio-Canada. Amoureux de la musique, ils recherchent les disques vinyle dans des caves ou magazines d'occasion, échangent avec d'autres amateurs et n'hésitent pas à faire la file devant des magasins spécialisés. Des passionnés collectionnent tables d'écoute et bras de lecture qu'ils restaurent, modifient et entretiennent jalousement durant leurs loisirs. Arrivé au Québec en 2005, Cédric Chabuel a renoué avec la radio en 2007 à *Bande à Part*.

Ania Kazi – *Histoires de pêche, histoires de coeur* a été diffusé à l'émission *Ados-Radio* à Radio-Canada (Première Chaîne). L'intervenant Mario Viboux de la maison de jeunes Point de Mire à Verdun communique aux jeunes sa passion de la pêche à la mouche. Il les entraîne même en dehors du Québec dans une aventure qui marie le plaisir intense, la joie d'être dehors entre amis, la découverte de la nature et le respect de l'environnement. Ania Kazi travaille depuis plus de 10 ans à l'émission *Ados-Radio* qui donne la parole aux jeunes.

Étienne Leblanc – *Plein air en vert* a été diffusé à l'émission *Les Années lumière* à Radio-Canada (Première Chaîne). La pratique de l'écotourisme croît rapidement au pays. Fortement urbanisés, les Canadiens veulent se rapprocher de la nature. Mais le phénomène soulève plusieurs questions. Toutes les activités dites de plein air sont-elles nécessairement écologiques? Ce reportage amène les amateurs de tourisme vert à réfléchir à leur impact sur l'environnement. Étienne Leblanc travaille à l'émission *Les Années lumière* depuis 2005. Depuis quelques années, il se spécialise en environnement.

QUOTIDIENS

Sara Champagne – *Le désert blanc* et *Le château de verre* ont été publiés dans un cahier spécial de *La Presse* (série *Éléments Eau*). Instructeur de plongée récréative, la journaliste raconte son expédition de plongée sous la glace dans l’océan Arctique. Après des jours d’attente au camp de base sur la banquise, le but est atteint. Difficile d’en croire ses yeux. Elle n’a jamais rien vu de tel! Ils viennent d’accomplir l’expédition d’une vie. Sara Champagne travaille depuis l’automne 2004 à *La Presse*. Auparavant, elle a entre autres œuvré pour le *Journal de Montréal* et les *Productions Virage*.

Jean-Sébastien Gagnon – *Le rendez-vous des fous du blizzard* a paru dans le cahier *Vacances Voyage* de *La Presse*. Les Îles-de-la-Madeleine sont devenus un lieu de rencontre pour les maniaques de la glisse qui pratiquent un nouveau sport, le *kiteski*. Il suffit d’attacher un cerf-volant à un surf, une planche à neige ou des skis. Chaque été, l’école Aérospport forme entre 2 000 et 3 000 nouveaux adeptes. Avant de connaître ce sport qui s’établit rapidement au Québec, Michel Fournier, un pêcheur de moules, quittait les Îles l’hiver. Jean-Sébastien Gagnon est chef de la section Affaires de *La Presse* où il travaille depuis maintenant cinq ans.

Christian Geiser – *Le monde souterrain* et *Marcher sur un sol vierge* ont été publiés dans un cahier spécial de *La Presse* (série *Éléments Terre*). Tous les continents n’ont pas été découverts. Il en reste un, partout et nulle part à la fois, caché sous terre. Le journaliste et son photographe Martin Chamberland ont accompagné des spéléologues de l’expédition québécoise Mexpé dans la jungle mexicaine. Christian Geiser travaille comme chef de division à la section Affaires de *La Presse*. Il écrit régulièrement sur des sujets touchant au sport ou au plein air.

TÉLÉVISION

François Coulombe-Giguère – *Manifestation Centre de Loisirs* a été diffusé dans le cadre de l'émission *Système D* à la télé participative Vox Québec. Les 83 centres communautaires de loisir du Québec sont sur la corde raide en ce qui a trait à leur financement. Le reportage permet de suivre leur manifestation jusqu'au parlement à Québec où est déployée une grande corde à linge. On assiste ensuite à la fondation du Parti du loisir du Québec. François Coulombe-Giguère est entré à Vox Québec après ses études en communication et travaille occasionnellement pour Astral radio.

Alain Gravel / Marie-Claude Pednault / Georges Amar – *Le secret de Geneviève Jeanson* a été diffusé dans le cadre de l'émission *Enquête* à Radio-Canada. La cycliste Geneviève Jeanson était la reine du sport au Québec. Pendant toute sa carrière, elle a nié les forts soupçons de dopage. Elle a finalement avoué après six mois d'enquête. La célèbre athlète voulait arrêter mais en était incapable... Elle a très vite senti la pression : elle devait gagner! L'histoire s'avère un des plus grands gâchis de notre histoire sportive. Alain Gravel anime la nouvelle émission *Enquête* depuis un an après avoir animé *Enjeux* pendant dix ans. Marie-Claude Pednault travaille comme journaliste à la recherche à Radio-Canada depuis dix ans. Depuis ses débuts, elle fait équipe avec Alain Gravel. Georges Amar est présentement réalisateur-coordonnateur de grands reportages et documentaires à Radio-Canada.

Sylvie Fournier / Léon Laflamme – *10 ans et accros* a été diffusé à l'émission *Enquête* à Radio-Canada. Plusieurs enfants sont accros de la télé, de l'ordinateur et des jeux vidéos. Une équipe d'*Enquête* a épié des familles de St-Basile-Le-Grand qui ont tenté l'expérience d'en décrocher pendant 10 jours. Un défi tenté par

quelques dizaines d'écoles au Québec ces dernières années. Cette expérience fort révélatrice sensibilise les enfants à la place que ces loisirs occupent dans leur vie au détriment de l'activité physique, mais aussi de leur vie de famille. D'Ottawa à Montréal en passant par la Chine, Sylvie Fournier pratique son métier de journaliste à la radio et à la télévision depuis plus de vingt ans. Maintenant à l'émission *Enquête*, Léon Laflamme a travaillé notamment à *Enjeux* entre 1992 et 2007.

Julie Larouche – *Des hommes en collants* a été diffusé à la télévision de Radio-Canada Saguenay-Lac-St-Jean. À l'école de danse Le Prisme culturel à Alma, il existe une classe exclusivement masculine de ballet classique. Ces hommes de 18 à 55 ans de tous les horizons vivent leur passion pour la danse. Discipline exigeante, le ballet classique garde jeune et en forme. Producteur agricole, Clément Bouchard est un de ces adeptes qui font tomber peu à peu les préjugés. La danse, ce n'est pas seulement pour les femmes! Après avoir travaillé pour RDI à Montréal, Julie Larouche a fait sa place au sein de l'équipe du Téléjournal Saguenay-Lac-St-Jean et collaboré aux émissions *La Semaine Verte et Justice*.

François Sanche – *Fous des moteurs* a été diffusé à l'émission *Enquête* à Radio-Canada. Une multitude d'événements motorisés existent au Québec. Sauts périlleux en VTT au Stade olympique, combats de camions, courses de « bazous », « shows de boucane » ou même combats de moissonneuses-batteuses font courir les foules et battre les cœurs. Les participants sont de vrais mordus. Père et fils, les Simard de Valleyfield, par exemple, ont investi quelque 2 000 heures pour bricoler leur tracteur. Journaliste depuis de nombreuses années à l'information de Radio-Canada, François Sanche a collaboré à plusieurs émissions de radio et de télévision du diffuseur public.

PÉRIODIQUES

Marie-Eve Cousineau – *Du bénévolat pour mes vacances* a été publié dans *Affaires Plus*. De plus en plus de travailleurs font de la coopération internationale durant leurs vacances annuelles. Des vacances peut-être peu reposantes, mais dépaysantes à coup sûr! Plusieurs employeurs paient une partie des frais de séjour et divers organismes permettent à ces « bénévoles touristes » de voyager autrement. Certains en reviennent métamorphosés. Journaliste pigiste depuis six ans, Marie-Eve Cousineau collabore régulièrement aux magazines *Affaires Plus*, *L'actualité*, *Coup de Pouce* et *Jobboom*.

Simon Diotte – *Les nouveaux parcs du Québec* a paru dans *L'actualité*. La dizaine de nouveaux parcs nationaux que Québec s'apprête à aménager auront beaucoup à offrir aux amoureux de la nature, leur permettant de découvrir les splendeurs naturelles du territoire québécois. Ce sont surtout le Moyen et le Grand Nord qui seront mis à contribution. Ces parcs nordiques protégeront 4 000 km² de territoire d'une richesse écologique incomparable. Simon Diotte écrit pour différentes sections du quotidien *La Presse* tout en prêtant sa plume aux magazines *Affaires Plus* et *L'actualité*.

Jean-Benoît Nadeau – *La route des vacances sur deux roues* a été publié dans *L'actualité*. Les Québécois se sont littéralement amourachés du vélo. Grâce à la Route verte, inaugurée en août 2007, ils peuvent maintenant découvrir le Québec côté jardin! Libre et gratuite, elle est constituée d'un réseau de réseaux cyclables municipaux et régionaux unifié en un tout cohérent par Vélo Québec et le gouvernement provincial. Le circuit panquébécois offre 4 300 kilomètres de parcours. Collaborateur régulier au magazine *L'actualité*, Jean-Benoît Nadeau figure parmi les rares journalistes et auteurs canadiens à publier en français et en anglais.

UNE MISSION

Le Conseil québécois du loisir (CQL) contribue par le loisir, au développement social, culturel et économique du Québec. Il représente les organismes nationaux de loisir, regroupe et appuie la concertation des intervenants du loisir. Il défend le droit au temps libre et aux loisirs pour tous et en favorise l'accessibilité.

Aux fins de mise en valeur des diverses dimensions du loisir, le Conseil québécois du loisir favorise la concertation de ses membres et des divers intervenants sur des bases sectorielles : culturel, plein air, scientifique, socio-éducatif et tourisme mais également dans le cadre de modes d'intervention que sont l'économie sociale, l'action communautaire autonome, le bénévolat et la vie associative.

UN RÉSEAU

Les 46 organismes nationaux de loisir et leur réseau de membres individuels ou collectifs sont l'expression de l'engagement social en loisir de milliers de citoyens qui bénévolement, consacrent leur temps libre à une cause. L'accessibilité pour tous à des activités de qualité en loisir est le fil conducteur de cette vaste prise en charge de l'organisation du loisir par les citoyens. Des organismes nationaux, des unités régionales de loisir et de sport ainsi que des organismes locaux et régionaux sont également membres du Conseil.

Par ailleurs, le Conseil québécois du loisir convie l'ensemble des représentants des milieux associatif, régional, municipal, gouvernemental et de l'éducation, à participer à la réalisation d'événements majeurs pour le loisir tels que le Prix de journalisme en loisir, le Forum québécois du loisir et le Congrès mondial du loisir en 2008 ou encore, la coordination du Réseau québécois de ressources en formation.

DES FONDEMENTS

L'existence de la corporation, sa mission tout comme sa philosophie d'intervention se fondent sur le fait que le loisir :

- Est un droit reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations-Unies (1948) et découle des droits fondamentaux reconnus tant au Canada qu'au Québec;
- Est un service social (1974) et une responsabilité provinciale (1978) reconnus dont les principes ont été précisés dans la Déclaration nationale sur les loisirs en 1987;
- Est essentiel au maintien et à l'accroissement de notre qualité de vie, au développement individuel et communautaire et à l'amélioration du fonctionnement de la société.

UNE ASSISE HISTORIQUE

Le Conseil québécois du loisir a adopté cette dénomination en 1995 et a été constitué en personne morale en 1998. Il a d'abord agi comme instance autonome au sein du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec, mieux connu sous le nom de Regroupement Loisir Québec. Le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, adopté en 1997, lui a assuré la reconnaissance et le soutien financier du gouvernement du Québec.

Le Conseil québécois du loisir fut actif au sein du Regroupement sous les appellations de Commission de concertation intersectorielle (1980), de Commission des présidents (1988), de Conseil national du loisir associatif (1991) puis de Conseil québécois du loisir. Il y assumait la représentation et la concertation des organismes nationaux de loisir ainsi que la responsabilité volet loisir de la mission de cette corporation. On retrouve par ailleurs les origines historiques de cette confédération dans le Livre blanc sur le loisir (1979) qui incita la Fédération québécoise du plein air (1972) et la Confédération des loisirs du Québec (1969), dont les racines remontent à la Confédération otéjiste provinciale (1946), à se fondre en un seul organisme, le Regroupement Loisir Québec.

UNE RECONNAISSANCE GOUVERNEMENTALE

L'existence et la légitimité du Conseil québécois du loisir prennent racine chez ses membres qui déterminent de façon autonome sa

mission et ses orientations lui permettant de développer et d'acquérir la reconnaissance des moyens nécessaires pour réaliser sa mission.

Le Conseil a obtenu une reconnaissance gouvernementale à diverses sources. La plus significative s'inscrit dans le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport adopté en 1997 qui confirme que «... le Conseil québécois du loisir joue un rôle de concertation et de représentation à l'égard des organismes de loisir. Il (le gouvernement québécois) lui accordera un soutien financier direct lui permettant de promouvoir et de valoriser les bénévoles et l'organisation du loisir, de réaliser des projets et des événements pour ses membres, ainsi que de mener des études et des recherches, par exemple des études d'impacts économiques dans le domaine du loisir.»¹

Reconnaissant la mission du Conseil notamment à l'égard de favoriser la contribution du loisir dans le développement culturel, économique et social du Québec, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport verse au Conseil un soutien financier annuel qui lui permet de réaliser ses activités à l'effet de concerter les organismes de loisir, de former les bénévoles et les intervenants, de promouvoir le bénévolat en loisir, d'assurer la représentation du loisir et de ses intervenants aux plans canadien et international et de faire de la recherche et du développement.

Le Conseil agit également à titre de regroupement (secteur loisir) au sein du Comité aviseur de l'action communautaire autonome (Réseau québécois de l'action communautaire autonome), tel que spécifié dans la politique gouvernementale.

La reconnaissance gouvernementale du Conseil trouve aussi confirmation auprès de nombreux ministères et organismes gouvernementaux dans le cadre de représentations ou de développement de différents types de collaborations sous forme de projets ou d'ententes de services permettant l'atteinte de leurs propres objectifs.

¹ Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires municipales.
Cadre d'intervention gouvernemental en matière de loisir et de sport - 1997.

LES LAURÉATS DE LA 23^e ÉDITION

Catégorie « Radio »

Lauréate : Madame Chantal Francoeur, *Les Années lumière*,
Première Chaîne de Radio-Canada
2^e prix : Monsieur Mohamed Lotfi, *Macadam tribus*,
Première Chaîne de Radio-Canada
3^e prix : Madame Émilie Dubreuil, *Macadam tribus*,
Première Chaîne de Radio-Canada

Catégorie « Hebdomadaires locaux et régionaux »

Lauréat : Monsieur Michel Thibault,
Le Soleil du samedi de Châteauguay
2^e prix : Madame Catherine Mainville, *L'Oeil Régional* de Beloeil
3^e prix : Monsieur André Desroches, *Le Progrès* de Villeray

Catégorie « Télévision »

Lauréates : Mesdames Sylvie Fournier et Kristina von Hlatky,
Enjeux, Radio-Canada
2^e prix : Madame Anne Panasuk, *Tout le monde en parlait*,
Radio-Canada
3^e prix : Mesdames Marie-José Turcotte et Christine Campestre,
Le Point, Radio-Canada

Catégorie « Quotidiens »

Lauréat : Monsieur Jean-François Bégin, *La Presse*
2^e prix : Madame Émilie Dubreuil, *La Presse*
3^e prix : Madame Michelle Lalonde, *The Gazette*

Catégorie « Périodiques »

Lauréat : Monsieur Mathieu-Robert Sauvé, *L'actualité*
2^e prix : Monsieur Pierre Cayouette, *L'actualité*
3^e prix : Madame Louise Gendron, *L'actualité*

Coup de coeur du jury :

Madame Catherine Pépin, *Elle Québec*

Conseil québécois du loisir
4545, av. Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, succursale M
Montréal, Québec
H1V 3R2

Téléphone : 514 252-3132
Télécopieur : 514 252.30.24
Courriel : infocql@loisirquebec.com
Site Internet : www.loisirquebec.com

Organisé par



Grâce au soutien financier

Québec 

MOLSON 

• Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
• Ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine